**Un nouveau jardin de pluie pour Stanbridge East**

**Bedford, jeudi 13 juillet 2023 –** La municipalité de Stanbridge East se dote d’un jardin de pluie démonstratif, une installation utile pour améliorer la gestion des eaux pluviales. L’objectif de ce projet : faire connaître aux citoyens et visiteurs ces aménagements encore peu connus et inciter les citoyens à imiter la municipalité en aménageant des jardins de pluie sur leurs terrains. Un panneau d’interprétation sera installé au début du mois d’août.

Cet aménagement, financé par la municipalité de Stanbridge East, a été rendu possible grâce à l’initiative et au travail terrain du conseiller municipal Marcus Flynn ainsi que du support technique de l’Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi (OBVBM).

**Les avantages d’un jardin de pluie**

Le jardin de pluie est une platebande qui recueille l’eau de pluie et du ruissellement pour ensuite favoriser son infiltration dans le sol. Cet aménagement résidentiel contribue à améliorer la gestion des eaux pluviales :

* Augmente la rétention et la filtration de l’eau pluviale ainsi que son infiltration dans le sol et ainsi diminue les risques d’inondations;
* Diminue les débordements des systèmes d’égouts et l’engorgement des réseaux d’égouts unitaires;
* Diminue le ruissellement de l’eau et limite l’érosion;
* Filtre les polluants naturellement et ainsi limite la pollution des cours d’eau;
* Contribue à la beauté du terrain avec ses plantes indigènes;
* Favorise la biodiversité.

Plus il y a de jardins de pluie, plus leur effet est significatif!

Un citoyen qui a aménagé un jardin de pluie sur son terrain à Bedford, M. André Deshaies affirme :

« L’aménagement est très beau avec des pierres de rivière et de belles plantes. Je suis bien content de mon jardin de pluie surtout parce qu’il éloigne la descente d’eau de la maison et abreuve mes deux bouleaux et mes plantes. Ça me rassure! »

**Un aménagement peu couteux et facile à réaliser**

L’aménagement de jardin de pluie peut se faire à moindres coûts. Par exemple, le présent projet de la municipalité de Stanbridge East a été réalisé par le conseiller municipal Marcus Flynn sans frais de main d’œuvre. Les coûts assumés par la municipalité sont d’environ 165 $ pour du matériel (tuyau, fleurs, paillis, etc.), ce qui exclut les coûts du panneau de sensibilisation.

**Des ressources pour aménager un jardin de pluie**

L’OBVBM a développé une expertise dans le domaine de la réalisation de jardin de pluie. En effet, Émile Veilleux, technicien en bioécologie à l’OBVBM, a déjà formé des municipalités, des MRC, des associations de lacs ainsi que des citoyens pour mettre en place ces installations. L’OBVBM a aussi accompagné et formé les employés de certaines municipalités dont la Ville de Dunham dans le but de construire un jardin de pluie démonstratif.

Une page web est dédiée à ce sujet sur notre site Internet à : https://obvbm.org/bonnes-pratiques/jardin-de-pluie

**Récupérer l’eau pour protéger nos cours d’eau… et économiser**

Les eaux pluviales peuvent engendrer des débordements des réseaux d’égouts, ce qu’on appelle les surverses. Ces débordements d’eau usées se font directement dans les cours d’eau, ce qui contribue directement à leur dégradation. Lorsque les eaux usées ne débordent pas, elles doivent être traitées dans une station d’épuration d’eau, dont le coût d’opération dépend de la quantité d’eau qui y est traitée.

C’est pourquoi les jardins de pluie, tout comme les barils récupérateurs d’eau, sont utiles : ils permettent d’éviter que l’eau de pluie captée par le toit d’une maison n’aille saturer le réseau d’eau municipal. Ces aménagements simples contribuent donc à limiter la pollution de nos cours d’eau ainsi que la hausse des coûts liés au traitement des eaux.

-30-

Source : Anne Marie Comparot

 Chargée des communications et projets

 communications@obvbm.org

 450 539-0535